



Le Bureau virtuel : une dématérialisation du poste de travail

La mise en production du bureau virtuel est en bonne marche, les derniers paramétrages de compatibilité entre nos outils s'opèrent.

La DSI ainsi que la société Tersedia, qui héberge la solution, ont mis à profit ce temps pour optimiser et parfaire le bureau virtuel à l'aide des remontées des sites pilotes.

La DSI salue l'implication des collaborateurs de l'Agence du Mans, de la Compagnie des Landes et d'Olivier Pain pour leurs remontées quasi quotidiennes, et les travaux d'adaptation du « SI Agence ».

A ce jour, toutes les Agences de la Société Forestière ont basculé dans ce mode de fonctionnement de bureau virtuel, le Siège migre progressivement en fonction de l'arrivée de nouveaux collaborateurs en attendant une bascule complète.

Nb : SELVANS, filiale de la Société Forestière, sera aussi basculée à terme, car pour l'instant seuls les collaborateurs ayant dans leur adresse mail l'extension [@forestiere-cdc.fr](mailto:forestiere-cdc.fr) peuvent être migrés.

Une nouvelle méthode de travail ?

- ☐ Une interface unique pour chaque collaborateur et un fonctionnement simplifié, identique quel que soit son lieu de travail, par exemple l'accès aux données bureautiques O - ou P - se fera toujours de la même manière sans avoir à utiliser le VPN qui va disparaître.
- ☐ Les serveurs d'agence vont rapidement être décommissionnés.
- ☐ Il sera possible de se connecter de n'importe où, depuis n'importe quel poste de travail SF, sur un site de l'entreprise ou à l'extérieur.
- ☐ Une contrainte, l'image du fond d'écran est imposée. C'est la garantie du bon fonctionnement de la solution, les raccourcis seront toujours utilisables pour préserver les habitudes et l'efficacité des collaborateurs.
- ☐ Les raccourcis Chrome sont récupérés.
- ☐ Un système de gestion des Mots de Passe en réseau est mis en place : il remplace le Keepass actuel et sera en réseau, donc plus dans un fichier spécifique à chaque ordinateur individuel.
- ☐ Les ordinateurs fixes seront progressivement remplacés par des PC portables classiques ou des « clients légers », optimisés pour les bureaux virtuels, selon le « profil » du collaborateur concerné.

Les collaborateurs sur le terrain continueront à être équipés d'ordinateurs portables traditionnels leur permettant de continuer à travailler en local sur leur ordinateur lorsqu'ils n'auront pas accès à un réseau ou en fonction des applications spécifiques qui ne seront pas installées sur le bureau virtuel.

Ce dispositif de Bureau virtuel s'intègre dans la démarche de mise en œuvre du télétravail et l'outil informatique va grandement gagner en fiabilité et en souplesse grâce à cette évolution.

Alain Guillon